

**Football**  
  
**Championnat  
régional**

***Saison 2016 / 2017***  
***Bulletin Ligue n° 29***  
***du 07/06/17***

Ligue Ile de France FSGT - 14/16 rue Scandicci 9350 PANTIN cdx  
tél Ligue : 01 49 42 23 24 - tél Foot (mardi apm) : 01 49 42 23 56  
fax : 01 49 42 23 60 - mail : [lif@fsgt.org](mailto:lif@fsgt.org)  
<http://www.liguefsgt.org>





# Commission régionale du 06/06/17

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – JM BOUTTEAU – G. CADIO – A. CALERO – JC MILLET

## Bulletins

Comité 75 : n° 33  
Comité 92 : n° 33

Comité 94 : n° 29  
Coupe DELAUNE Fédéral : n° 08

## Courriers

### **FC PARIS 7 – TRIBUT J.**

Déclaration de forfait pour la rencontre *MAJESTIC UNITED – FC PARIS 7* du 10/06 (1<sup>er</sup> forfait déclaré).

Déclaration de forfait pour la rencontre *FC PARIS 7 – FC SCUDETTOS* du 18/06 remis du 12/03 (2<sup>ème</sup> forfait déclaré).

### **USMT CRETEIL ST MAUR – BOURGEOIS P.**

Rapport suite à expulsion d'un joueur lors de la rencontre de coupe Jean MAURIZE *USMT CRETEIL ST MAUR – USMT RER B* du 27/05. Transmis aux litiges.

### **Collectif DELAUNE**

Finale de la coupe de France FSGT Auguste DELAUNE saison 16/17 à jouer le 24/06 :  
*CELTIC IRISH CLUB – US IVRY CENTRE VILLE*

### **Bureau d'appel**

PV des réunions des 11 et 22/05.

### **SPORT PASTEUR - LEGOUALEC**

Rapport suite à expulsion lors de la rencontre *SPORT PASTEUR – AS COPA* du 20/05.  
Transmis aux litiges.

### **Arbitre 93**

Rapport concernant l'expulsion d'un joueur lors de la rencontre de coupe Paul DERRIEN

*FC 5 QUINAS – MAJESTIC UNITED* du 28/05. Transmis aux litiges.

**USMT CRETEIL ST MAUR – EL HAMAKI T.**

Rapport suite à son expulsion lors de la rencontre de coupe Jean MAURIZE  
*USMT CRETEIL ST MAUR – USMT RER B* du 27/05. Transmis aux litiges.



# ***Programmation des finales de coupes régionales***

## **Coupe du vendredi soir - G. BERTRAND**

Vendredi 16 juin à 20h30 – stade Lenglen (Paris 15)  
AS ENTRAIDE – CANTOUS FC

## **Coupe du lundi soir - B. BASLEY**

Lundi 12 juin à 20h30 – stade Léo Lagrange (Paris 12)  
ASPTT VICTOR HUGO – vainqueur CLUB DEFENSE BALARD – FC ODB

## **Coupe du samedi matin - J. MAURIZE**

Samedi 17 juin à 09h00 – stade Couderc (Vitry)  
USMT CRETEIL ST MAUR – UASG A

## **Coupe du dimanche matin - P. DERRIEN**

Samedi 17 juin à 13h30 – stade Couderc (Vitry)  
AES FIGUIG – FC 5 QUINAS

## **Coupe du samedi après-midi - JP TIMBAUD**

Samedi 17 juin à 15h30 – stade Couderc (Vitry)  
ASCO RUEIL – MELTING PASSES

La finale de la coupe départementale 94 P. LECLERC se déroulera également au  
stade Couderc de Vitry à 11h00  
FC CHAMPIGNY – JOIE DE JOUER

## **A toutes les équipes Finalistes des Coupes Régionale WE**

Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans quelques jours dans le cadre des Finales des Coupes Régionales week-end au Stade Couderc - Rue Auber à Vitry.  
(Pelouse synthétique)

Ces Finales se dérouleront le **samedi 17 juin 2017.**

Les équipes doivent être présentes dans l'enceinte du stade **au moins 45 minutes avant** l'heure du coup d'envoi.

**Compte tenu du plan Vigipirate, la ville nous impose des règles strictes de sécurité et la fouille de sacs à l'entrée.**

**Nous vous remercions de bien vouloir faciliter le travail des personnes qui auront à assumer cette tâche en prévenant tous vos joueurs et spectateurs de cette obligation.**

**Comptant sur votre compréhension,**

**Bien sportivement.**

**La Commission Football du Comité Val de Marne**

## BUREAU D'APPEL REGIONAL

### Réunions du 11/05/2017 et du 22/05/2017

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

### DOSSIER N° 7

### Cadrage Ile de France Coupe Delaune dimanche matin - match du 18/12/16 FC SCUDETTOS / CHAMPIGNY FC 94

#### 1ère instance :

Commission Interdépartementale de Discipline – PV dans bulletin C94 n°15 du 07/02/17.

#### Décision prise :

Match perdu par pénalité à FC Scudettos et suspensions pour 3 personnes du club.

Appel : recevable du club FC SCUDETTOS, par mail daté du 20/02/17.

#### Documents pris en compte par le Bureau d'Appel :

- Feuille de match de la rencontre
- Rapport du délégué officiel du 18/12/17
- Rapport du capitaine de Champigny du 19/12/2016
- Procès-Verbal de la plainte déposée par le capitaine de Champigny à la police le 19/12/2016
- Avis d'arrêt de travail de M. LE LAY du 19/12/17
- Rapports des arbitres officiels du 20/12/17
- Courrier envoyé par le comité FSGT 94 au président du club Scudettos le 21/12/17
- Procès-Verbal de la déposition du capitaine de Champigny à la police le 22/12/2016
- Rapport du capitaine de Scudettos du 09/01/17
- Rapport du délégué de Champigny du 11/01/17
- Procès-Verbal de la réunion du 30/01/17 de la commission interdépartementale de discipline de première instance
- Mail d'appel du capitaine de Scudettos du 20/02/17
- Argumentaire du capitaine de Scudettos du 20/02/17

#### Procédure :

Compte tenu de la nature du dossier, les auditions ont été programmées sur deux réunions distinctes.

#### Auditions du 11/05/17:

Pour FC Scudettos : M. David PERES (capitaine), présent  
M. Dominique MARTY (dirigeant et délégué), présent  
M. Fayssal ADMI (licencié présent au match), absent non excusé

#### Auditions du 22/05/17:

Pour FC Champigny 94 M. Vincent LELAY (capitaine), présent  
M. Guillaume CHEVALIER (joueur), présent  
M. Gregory DA SILVA GAMEIRO (dirigeant), présent  
Arbitres officiels : M. Laurent DURAND, (auditionné par téléphone)  
M. Koudjo MABLE, (excusé)  
Délégué officiel : M. André LUNEAU, (auditionné par téléphone)

Par ailleurs, M. Daniel AFCHAIN, secrétaire de séance de la commission de première instance, a été entendu dans le cadre d'une partie de suspension infligée après le comportement d'une personne au cours de cette audience.

### **Eléments des auditions :**

Le Bureau d'Appel, après l'ensemble des auditions, et compte tenu de tous les éléments figurant au dossier, considère que les faits suivants sont avérés :

- A la 88<sup>ème</sup> minute le capitaine de Champigny, M. Vincent LELAY, a été exclu temporairement de la rencontre en même temps que deux joueurs de Scudettos, pour énervement. En regagnant le bord de touche il a été apostrophé verbalement par un licencié du club de Scudettos formellement identifié, M. Fayssal ADMI, présent près du banc de touche de son club bien qu'il soit sous le coup d'une suspension. M. LELAY a alors répliqué verbalement par des propos désobligeants envers cette personne. Deux minutes plus tard au moment du coup de sifflet final, M. ADMI s'est alors rapproché de M. LELAY et l'a frappé de deux coups au visage. Cet incident n'a pas eu de suite immédiate. Un des deux arbitres officiels, témoin de l'agression, a demandé au délégué et au capitaine de Scudettos l'identité du frappeur. Ces derniers ont prétendu ne pas le connaître.
- Dans le vestiaire des arbitres, après le match, le capitaine de Scudettos M. David PERES s'est montré particulièrement énervé. Il souhaitait récupérer la feuille de match très rapidement en expliquant qu'il devait se rendre aux urgences, sa fille étant hospitalisée. Le capitaine de Champigny a souhaité porter une réclamation concernant les coups reçus et les arbitres ont dû demander au capitaine de Scudettos de sortir de leur vestiaire pour pouvoir transcrire calmement la réclamation de Champigny. Là encore une polémique a surgi entre les deux capitaines pour des propos que M. PERES a jugé désobligeants envers sa fille.
- Après les formalités et une fois la feuille de match signée, un responsable des installations est venu faire part de son mécontentement à M. Laurent DURAND, un des arbitres officiels, alors que ce dernier était seul dans son vestiaire, pour la raison que certains joueurs de Champigny auraient fumé dans leur vestiaire, ce qui est interdit. Il souhaitait que l'arbitre transcrive quelque chose à ce sujet sur la feuille de match mais cela n'était plus possible et, de toute façon, hors contexte d'une feuille de match officiel.
- Près d'une heure après la fin du match, alors qu'ils regagnaient leur véhicule garé dans une rue à proximité du stade, M. LELAY et M. Guillaume CHEVALIER voient se diriger vers eux un groupe de trois personnes parmi lesquelles M. PERES, qui habite à cet endroit, accompagné par M. ADMI, l'agresseur du bord de touche. La troisième personne est inconnue de Champigny. De nouveaux échanges tendus ont lieu et se traduisent par une altercation physique. A l'issue de celle-ci M. LELAY se retrouve à terre et en sang avec une profonde entaille au visage pour laquelle la pose de 14 points de suture sera nécessaire avec une prise en charge par les pompiers de Pierrefitte. Une prescription médicale avec une Interruption Temporaire de Travail du 19 au 30 décembre 2016 a été établie.
- Bien évidemment les deux parties se rejettent les responsabilités quant à l'origine de l'altercation et les coups portés par les uns ou les autres.

### **Décisions :**

- Concernant le résultat sportif et ses conséquences, la Commission de validation pour la participation à la Coupe Delaune a pris position en ne retenant aucune des deux équipes pour la phase nationale. Cette décision s'impose donc au Bureau d'Appel et n'amène aucun commentaire de sa part.
- Concernant la suspension de M. PERES (9 mois fermes), il lui est reproché de ne pas avoir respecté la charte du fair-play de la coupe Nationale. Le Bureau d'Appel constate que M. PERES a parfois un comportement déplacé (comportement énervé empêchant les arbitres de faire leur travail correctement le jour du match, relances téléphoniques interminables les jours suivant la rencontre auprès de plusieurs personnes dont le dirigeant de Champigny, présence indésirable en bord de touche de certaines rencontres jouées par Champigny après l'affaire alors qu'il n'avait rien à y faire en théorie et qui ont été ressenties comme des provocations, etc.).



Par ailleurs, il porte une grave responsabilité sur le fait de ne pas s'être interposé et ne pas avoir empêché une altercation qui était prévisible après les faits survenus en fin de match.

Il a par ailleurs confirmé en appel que M. ADMI était un membre de sa famille alors qu'il avait prétendu ne pas le connaître lorsque les arbitres l'interrogeaient sur l'identification du frappeur.

Pour toutes ces raisons, le Bureau d'Appel confirme la suspension infligée en première instance, à savoir 9 mois fermes à compter du 30/01/17.

**Décision prise à la majorité.**

Requalification : 30/01/18 (compte tenu des 3 mois d'été neutralisés)

- Concernant la suspension de M. MARTY (1+6 mois fermes), il lui est reproché, en tant que dirigeant et délégué, d'avoir autorisé la présence d'un joueur suspendu sur le banc de touche et d'avoir tenu des propos blessants envers le délégué officiel de la FSGT le soir de l'audition en première instance en le traitant de « menteur ». Propos qu'il a assumé dans son audition en appel.

Le Bureau d'Appel considère que la première sanction (1 mois) est justifiée d'autant plus qu'il a prétendu, comme M. PERES, ne pas connaître M. ADMI quand les arbitres l'ont interrogé à ce sujet. (Voir Tableau C ligne 32)

D'autre part les propos tenus envers le délégué officiel sont prévus dans le tableau des sanctions disciplinaires du règlement IDF et auraient dû être sanctionnés de 9 mois d'après le règlement. Cependant, le Bureau d'Appel considère qu'il n'y a pas lieu d'alourdir la sanction et maintient la décision de première instance, soit 6 mois de suspension fermes pour propos blessants (Tableau B ligne 22). Soit un total de 7 mois fermes à compter du 30/01/17.

**Décision prise à la majorité.**

Requalification : 30/11/17 (compte tenu des 3 mois d'été neutralisés)

- Concernant la suspension de M. ADMI (36 mois fermes), il lui est reproché une première agression violente alors qu'il n'aurait pas dû se trouver en bord de touche car il purgeait une suspension et d'avoir reproduit son agressivité en dehors du stade à l'encontre de la même personne.

De plus il n'a pas répondu à la convocation en appel.

Pour les actes commis au bord du terrain le Bureau d'Appel inflige au joueur une suspension de 6 mois fermes (durée maximum prévue au tableau A (ligne 12) du barème disciplinaire).

Pour les actes commis hors du stade, le Bureau d'Appel inflige au joueur une suspension de 36 mois fermes (durée maximum prévue au tableau A (ligne 19) du barème disciplinaire).

En conclusion le joueur est suspendu pour 42 mois fermes à compter du 30/01/17.

**Décision prise à l'unanimité.**

Requalification : 30/10/21 (compte tenu des 3 mois d'été neutralisés)

## Prochaine réunion

### **Jeudi 8 juin**

19h00 : Dossier n°9 :

AJ La Noue / Antony FC : vendredi soir groupe B du 31/03/17

19h45 : Dossier n°10 :

Joie de Jouer / Canonniers Ménilmontant : dimanche matin groupe C du 23/04/17

20h30 : Dossier n°11 :

AB Print / AS Mazars : samedi matin groupe D du 14/01/17

# Résultats et sanctions

## Dimanche matin - niveau A

DM GROUPE A - Journée n°16 - dimanche 04 juin 2017		Scores
FC 5 QUINAS	US BRUNE SNDTP	2 - 1

### Avertissement (1 unité de pénalité)

04/06/2017	VERDOIA QUENTIN	281803	US BRUNE SNDTP
------------	-----------------	--------	----------------

## Collectif litiges du 06/06/17

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – G. CADIO – A. CALERO

## Reprise du dossier n° 24

### **SPORT PASTEUR - AS COPA du 20/05/17**

Rappel des faits : gestes agressifs envers adversaire

Après étude de la feuille de match et lecture des rapports des arbitres officiels désignés et du joueur LEGOUALEC Erwan, lic 54506, du club SPORT PASTEUR, le collectif décide, après délibération, de suspendre ce joueur pour 3 mois à dater du 20/05, jusqu'au 19/11.

Motif : art 44, tab A, alinéa 12.

Nota : cette décision tient compte de la période neutralisée du 15/06 au 15/09 et n'est pas susceptible d'un appel.

# Joueurs suspendus au 06/06/17

## SM A-B / SA A / DM A

DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe
SM	AS AMITIE INTER CULTURE	DRINE ANIS	13282	Oui	Non
SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui
SM	RC PANTIN	OURRAIS HAFID	55700210	Oui	Oui
SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui
SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui
SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	LE COUVIOUR CLEMENT	55558282	Oui	Oui
SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui
SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui
SM	VIRY EVENTIS	PUNGUMBU ERIC	55563307	Oui	Non
SA	ASCO RUEIL A	BAKEK JEAN	425186	Oui	Oui
SA	CS CHILI	NADJI HADJ	55676069	Oui	Oui
SA	SPORT PASTEUR	LEGOUALEC ERWAN	54506	Oui	Oui
DM	FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui
DM	FC SCUDETTOS	MARTY DOMINIQUE	55571490	Oui	Oui
DM	FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui
DM	MAJESTICS UNITED	RICHET JEFFERSON	52686	Oui	Oui
DM	MAJESTICS UNITED	RICHET JEFFERSON	52686	Oui	Oui

# Challenge du Fair-Play

## 2016/2017

### Classement au 06/06/17

Équipe	Points
CHAMPIGNY FC 94	3
AS REGGINA CALCIO	6
UA SOCIETE GENERALE B	7
AS COPA	8
ASCO RUEIL A	8
AS PLUS LOIN B	9
CFC/BNF	9
UMASSAC	9
PSV	11
US IVRY MELTING POTES	11
FC 5 QUINAS	12
USMT IVRY	12
AS GREVES COLOMBES	14
AS PLUS LOIN A	15
AF PORTUGAIS PARIS	16
USMT RER B	16
VIRY EVENTIS	16
FC SCUDETTOS	17
RAPID VAL DE MARNE	17
LEVALLOIS SC A	18

Équipe	Points
UA SOCIETE GENERALE A	18
ASC BNP PARIBAS	19
JS IMAZIGHEN	19
FIF	20
FC SOLVEIRA A	21
US BRUNE SNDTP	21
MAJESTICS UNITED	23
SPORT PASTEUR	25
PARIS PANTIN FC B	26
RC PANTIN	28
USMT CRETEIL ST MAUR	28
FC PARIS 7	29
AS AMITIE INTER CULTURE	30
FC NOISY LE SEC	38
FC OPERA NA PARIS	38
AS MALGACHE A	40
CS CHILI	40
AS DARTY	41
AS COPAINS IDF	48
US IVRY CENTRE VILLE	52

CHAMPIGNY FC 94 devrait s'imposer !

JC MILLET

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	SM	DEPORTIVO MALAKOFF	FALL CHEIKH	55555426	Oui	Oui	08/11/2014	07/11/2017	Suspendu, 3 ans fermes
94	LS	LES ZINZINS DESTRUCTIBLES	FICHET QUENTIN	55703233	Oui	Oui	23/05/2017	23/11/2017	3 mois fermes + 3 mois avec sursis (15 juin / 15 septembre neutralisée)
94	ME	AS ARCADES	MOANDA NEHEMIE	55501688	Oui	Oui	23/05/2017	23/12/2017	4 mois fermes + 4 mois avec sursis (15 juin/15 septembre neuralisée)
94	ME	AS ARCADES	VELOSO ALEXANDRE	456034	Oui	Oui	23/05/2017	23/09/2017	1 mois ferme (15 juin/15 septembre neutralisée)
94	ME	VL9	HOANG LONG	55705999	Oui	Oui	23/05/2017	23/09/2017	1 mois ferme (15 juin/15 septembre neutralisée)
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurice)
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
75	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
94	LS	MONAC OLYMP VINCENNES	THILL JEREMY	55509251	Oui	Oui	07/12/2015	06/12/2017	Suspendu 2 ans fermes
75		LES PIEDS CARRES FC	BENHAMMOU MOHAMED	55632979	Oui	Non	28/05/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
93	SA	AS ARCADES	LAKKIS REDA	55573583	Oui	Oui	17/11/2016		suspendu jusqu'à comparution et décision (Foot 7)
94	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes ( tableau B 26 )
93	LS	ASL ST GERMAIN	SEMEDO THIERRY	55502739	Oui	Non	06/12/2016		Suspendu pour 3 matches pour avoir joué en étant suspendu
94	LS	BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois ( article 44 - A - 19)
94	DM	AP MONTALEGRE	MONTEIRO HUGO	443389	Oui	Oui	30/10/2016	30/10/2017	Suspendu un an ferme
94	SM	US IVRY THOREZ	DELCROIX CHRISTOPHE	35282	Oui	Oui	10/01/2017	10/10/2017	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22) (15 juin/15 sept. neutralisés)
94	LS	CHEMINOTS DU LANDY	AOUIS JAUFFREY	48033	Oui	Oui	10/01/2017	10/10/2017	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22)
92	DM	AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois ferme
LIF	DM	FC SCUDETTOS	MARTY DOMINIQUE	55571490	Oui	Oui	30/01/2017	30/11/2017	Suspendu 7 mois (15juin/15sept neutralisés)
LIF	DM	FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois (période 15juin/15sept neutralisée)
LIF	DM	FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	29/01/2020	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
92	DM	AOP BEZONS	ROBERT NICOLAS	442522	Oui	Oui	20/02/2017	20/06/2017	Suspendu 4 mois ferme
94	DM	AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
94	DM	FC GEOFFROY	MAGALHES SILVA TIAGO	55705336	Oui	Oui	02/05/2017	03/03/2018	Suspendu 8 mois pour coup volontaire à adversaire (15 juin - 15 septembre neutralisé).
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	DA CRUZ FERNANDO	267398	Oui	Oui	02/05/2017	03/10/2017	Suspendu 2 mois pour insulte à arbitre (Artic. 21 - B) (15 juin/15 sept neutralisé)
94	DM	AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	GUL TUNCAY	41958	Oui	Oui	02/05/2017	02/10/2017	Suspendu 2 mois fermes (période 15 juin - 15 septembre neutralisé)
92	SM	MAZARS	JEZEQUEL CYRIL	503099	Oui	Oui	18/03/2017	17/03/2018	Suspendu un an ferme
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	LE COUVIOUR CLEMENT	55558282	Oui	Oui	18/03/2017	17/12/2017	Suspendu 6 mois fermes de toutes compétitions (15/06 au 15/09 neutralisés)
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	DIALLO ALI	55660508	Oui	Non	21/04/2017	30/06/2017	Suspendu 1 mois et demi pour avoir joué en étant suspendu

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	AGATHA STRONGBOLY	COLONNETTE GREGORY	55680514	Oui	Non	27/03/2017		Suspendu pour 3 matchs pour avoir joué en étant suspendu
LIF	SA	ASCO RUEIL A	BAKEK JEAN	425186	Oui	Oui	08/04/2017		Suspendu, en attente de décision
94	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	MEZERAÏ RIDA	185045	Non	Oui	10/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	STV TEAM 93 A	SEDAMINOÛ JOSÉ	55633611	Non	Oui	10/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	CS CHILI	NADJI HADJ	55676069	Oui	Oui	22/04/2017	21/06/2017	Suspendu, 2 mois fermes
75	VS	LA OLD FIRM FC	GAYRAUD CLÉMENT	448931	Oui	Non	21/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	DM	FC CHOISY LE ROI DM	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	16/04/2018	Suspendu 8 mois fermes pour insulte et menace à arbitre (période 15 juin - 15 septembre neutralisé). Tableau B 25
94	DM	AS CANONNIERS MENILMONTANT	ALLAB KARIM	38068	Oui	Oui	16/05/2017	16/12/2017	Suspendu 4 mois fermes ( niveau B - 22)
75	VS	RED DEVILS FC	SEDAGHAT SOHEIL	507570	Oui	Non	23/05/2017		Suspendu pour 3 matchs pour avoir jouer en étant suspendu
75	LS	FC ODB	DUBROCQ LAURENT	55500206	Oui	Non	24/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
78	SM	ASCO RUEIL B	BOULHO SEBASTIEN	51139	Oui	Oui	22/04/2017	21/12/2017	Suspendu 5 mois fermes (période 15 juin au 15 sept neutralisée)
93	SA	US GAZELEC LANDY 93	LAHSSINI YASSINE	55621201	Oui	Non	22/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	DM	AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	SOLAK AHMET	55717241	Oui	Non	02/04/2017		Suspendu pour 3 matchs (soit le 11/06+ les 2 premiers matchs de 2017-2018) pour avoir participé à un match en étant suspendu (suite à 2 CJ en moins de 3 mois.
92	SM	PERSIANOMID	HADIZADEH BOROUJANI MASSOUD	419601	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2019	Suspendu 1 an ferme
92	SM	PERSIANOMID	HEDAYAT GHORTOULMESH ALI	55609092	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2018	Suspendu 6 mois ferme
LIF	SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui	13/05/2017		Suspendu, en attente de décision
75	VS	AS LAUMIERE	BOLY ALSSANE	55623039	Oui	Non	05/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	RED DEVILS FC	YANG SEUNGHWAN	55623631	Oui	Non	23/05/2017		Suspendu pour 3 matchs pour avoir jouer en étant suspendu
75	VS	INTER BAGATELLE	HACHEMI ALEXANDRE	55582869	Oui	Non	12/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	SPARTAK RETROGRAD	BOUTOLLEAU MORGAN	55562102	Oui	Oui	28/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SM	RC PANTIN	OURRAIS HAFID	55700210	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	VIRY EVENTIS	PUNGUMBU ERIC	55563307	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	AS AMITIE INTER CULTURE	DRINE ANIS	13282	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	SPORT PASTEUR	LEGOUALEC ERWAN	54506	Oui	Oui	20/05/2017	19/11/2017	Suspendu, 3 mois fermes
75	VS	ANTONY FC	LEPAGE SEBASTIEN	55703428	Oui	Non	19/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS ESTORIL	BRUNIAUX JOHANN	55543994	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS ESTORIL	RHARMAOUI AMINE	55543995	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS PP XV A	ALMEIDA CHRISTOPHE	55589081	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS PP XV A	DIAS BARBOSA FILIPE JAOA	55562836	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	AS CAMBODGIENNE A	DIAW AMADOU	55562894	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	SAMARITAINE FC	LATOURNALD KEVIN	537097	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	AIGLE NOIR	REGISTRE JEAN DARIUS	388681	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	AIGLE NOIR	COURTOIS MICHEL	534949	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	LS	AS PARIS	DRAME HAMZA	55564534	Oui	Non	22/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	DM	AP MONTALEGRE	DE SOUSA JOEL	471041	Oui	Oui	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	ROCHER JAMES	55503590	Oui	Oui	13/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu en attente de décision
LIF	SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu en attente de décision
LIF	DM	MAJESTICS UNITED	RICHET JEFFERSON	52686	Oui	Oui	28/05/2017		Suspendu en attente de décision
94	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA PATRICK	55567872	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	VS	LEVALLOIS SC B	SY LADJI	55512331	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	VS	LEVALLOIS SC B	VAZ SILVIANO	55660040	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
94	DM	JOIE DE JOUER	AGOUBE KOKOU	331392	Non	Oui	28/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	UNIONE CORSA	CHAUBON MAXIME	55540735	Oui	Oui	14/09/2017	13/09/2018	suspendu 1 an ferme
75	VS	UNIONE CORSA	VENDASI ALEXANDRE	55617263	Oui	Oui	14/09/2017	13/03/2018	suspendu 6 mois ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	DM	MAJESTICS UNITED	RICHET JEFFERSON	52686	Oui	Oui	28/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	BLANKOK UNITED	GIRARD THANH	55683668	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	BLANKOK UNITED	OLIVIER JOSEPH	55683701	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	MELTING PASSES	DIALLO ABDUL MADJIDE	55674115	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	MELTING PASSES	KOULIBALY DIANMALAL	55672931	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision